



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

●	Sanction minime
	Val-de-Travers – Fleurier – BF 2510 – Rue du Régional 5
	Description de l'ouvrage : Agrandissement d'un balcon
	Affectation parcelle : ZMAL2
	Requérant(s) : Pisset Bertrand, Rue du Régional 5, 2114 Fleurier
	Auteur des plans : -
	SATAC : 119747
	Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **9 décembre 2024**.

Val-de-Travers, le 8 novembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

